Message à l'AG de la FPF
11 Juin 2022
Siège de l'Armée du Salut
Pasteur Christian,
Président élu de la Fédération protestante de France

Mesdames et Messieurs,
Chers sœurs et frères,
Chers amis,

Je dois vous avouer que je suis fort impressionné de vous voir tous devant moi, dans l'expectative, vous qui représentez ce protestantisme français que je m'apprête à servir. Pour un grand nombre d'entre nous, nous nous connaissons, mais il n'en demeure pas moins qu'au seuil de ce ministère de président, c'est avec beaucoup d'humilité que je m'adresse à vous !

Permettez-moi d'ouvrir ce propos par une parole personnelle. Et vous dire l'émotion et le sentiment de reconnaissance que suscite l'appel qui m'a été adressé pour exercer la présidence de la Fédération protestante de France. Une émotion et un sentiment de reconnaissance personnels bien sûr. Mais aussi une émotion et un sentiment de reconnaissance largement partagés en Alsace et en Moselle, notamment au sein de l'Église réformée, au sein de l'Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine, et par de nombreuses personnalités régionales du monde des religions et de la société civile. En effet, c'est la première fois que l'un des leurs est appelé à cette fonction.

Je réponds à l'appel qui m'est adressé en pleine confiance en Dieu. Mon parcours est structurellement fait de réponses à des appels, venant souvent à contretemps des perspectives que je forgeais en moi-même. Ne dit-on pas que pour faire rire Dieu, il suffit de lui parler de nos projets ? Pour appeler, Dieu se sert de la parole d'autrui : n'est-il pas vrai qu'un appel est d'autant plus fort et plus inéluctable, quand il vient de personnes pour qui vous avez un profond respect, en qui vous avez pleine confiance et que vous êtes disposé à servir ? Ainsi en est-il cette fois. Cet appel qui m'a été adressé vous engage également. C'est dans la confiance en vous tous que je regarde vers les promesses que contient l'élection qui me vaut de me tenir devant vous aujourd'hui. Je m'engage à mettre mon intelligence, ma capacité de travail et mon énergie au service de ce protestantisme français si riche de sa diversité. Lors du travail sur le lien fédératif, J'ai pu appréhender les chances et le souffle qui réside dans cette diversité, mais aussi les précipices et les tourbillons. Cependant, durant ce travail, ce protestantisme m'est devenu cher précisément en raison de sa diversité, tant il multiplie les lieux où la rencontre, l'échange et le débat ne constituent pas seulement des opportunités, mais s'avèrent essentielles à son identité.

Quelle vision pour la FPF ?

La vision de la Fédération protestante de France qui m'anime est le fruit de ce travail que j'ai eu le privilège de faire sur le lien fédératif. Elle est donc déjà amplement présentée dans le livre « Un nouvel élan pour la Fédération protestante de France ». Ma définition de la mission qui incombe à notre instance fédérative s'inscrit donc pleinement dans la décision de l'Assemblée générale de 2017 « de recentrer la Fédération protestante de France sur sa mission de coopération et de représentation commune du protestantisme français, tout en gardant l'horizon d'une communion en Christ donnée et à venir ».

1. Rassembler et unir le protestantisme français dans sa belle diversité pour conforter son témoignage

Le protestantisme français est riche d'une belle diversité. Ses Églises évangéliques, baptistes, pentecôtistes, adventistes, luthériennes et réformées, ses communautés, ses institutions, ses œuvres et mouvements, mais aussi ses sensibilités théologiques et spirituelles, écrivent ensemble le récit d'une belle histoire. Elles portent ensemble la mémoire de ce qui les relie et de ce qui les différencie, de temps d'épreuve et de blessures comme de temps de grâce et de communion. Elles constituent le véritable socle du témoignage protestant de l'Évangile de Jésus-Christ dans notre pays. Fragmenté et divisé, le protestantisme français atrophie son témoignage, sa visibilité et son audience. Uni dans un esprit fédératif, il accueille les promesses inhérentes à sa belle diversité. Notre vocation commune à témoigner souligne, si besoin était, le caractère essentiel du lien fédératif et de l'esprit d'unité pour la famille protestante en France.

Il conviendra donc de poursuivre ce travail qui consiste à soigner le lien fédératif, tant au plan national qu'au plan régional ou local, de l'animer et de le décliner sur l'ensemble du territoire, afin que chaque membre et chaque composante du protestantisme puisse se sentir pleinement partie prenante du projet fédératif. Ce lien fédératif a besoin d'être incarné. C'est dire l'intérêt que je porte aux projets qui ouvrent des espaces de rencontre, de dialogue, d'échange et de débat sur l'ensemble du territoire. Ces forums sont une bénédiction, une nécessité et une chance pour cette famille plurielle qui porte ensemble l'héritage de la Réforme. Le projet « oser lire ensemble la Bible » m'inspire, et d'autres projets ou démarches prendront certainement le relais de cette initiative pour en maintenir le souffle. C'est dire aussi l'attention que je porterai à une démarche de visite des Églises et Union d'Églises, mais aussi des communautés, institutions, œuvres et mouvements, afin qu'elles se sentent pleinement reconnues et partie prenante du projet fédératif. C'est dire encore combien la poursuite du dialogue avec l'ensemble de la famille protestante est essentielle, notamment avec le CNEF, avec lequel il convient de maintenir le dialogue pour favoriser une relation apaisée, et définir une approche concertée des champs de compétence afin de structurer une représentativité forte du protestantisme dans notre pays. Enfin, c'est souligner l'importance de la redéfinition du projet Mosaïc pour redonner un nouveau souffle, sur l'ensemble du territoire, à cette « main tendue ecclésiale » aux Églises dites ethniques – mais toutes les Églises ne sont-elles pas « ethniques », pétries d'une culture particulière ? – Églises issues de la migration présentes sur notre territoire.

2. Représenter le protestantisme français auprès des pouvoirs public et de la République

La vocation de la FPF à représenter le protestantisme auprès des pouvoirs publics est clairement établie par ses statuts. La Fédération est le porte-parole, la voix des protestants auprès des diverses autorités et dans la société. Cette mission inclut « de veiller au respect des libertés religieuses et de défendre, le cas échéant, les intérêts communs du protestantisme français »[1]. Elle comprend aussi le souci de la visibilité du protestantisme et plus largement, la défense des droits humains. Dans le contexte français actuel, cette représentation concertée est une nécessité.

Il convient ici de souligner la qualité du travail réalisé par l'équipe actuelle, et notamment par le président François Clavairoly. Cher François, tu as su tisser de très bons liens avec la présidence de la République, les Premiers ministres successifs, le ministère de l'Intérieur. Je tâcherai de poursuivre ces efforts afin de consolider les fruits de ce travail. Par ailleurs, la représentation du protestantisme auprès des pouvoirs publics ne peut aujourd'hui plus se limiter à l'échelon national. Elle est également attendue sur le plan régional et départemental. L'établissement d'une représentation stable et reconnue du protestantisme fédératif sur l'ensemble du territoire s'impose comme une des missions prioritaires.

[1] Statuts de la FPF, article 2-1, alinéa d.

3. Être présent et faire entendre la voix du protestantisme dans la société française

On prête à un jésuite du 17ème siècle la devise suivante : Il convient de prier comme si le travail ne servait à rien, et de travailler comme si la prière était inutile. La présence protestante à la société s'écrit à la confluence d'une prière qui engage et d'actions qui témoignent. Dans un esprit de service aux plus fragiles et vulnérables, au nom d'une vision d'une société respectueuse des droits, des libertés et de la dignité de tout être humain, le protestantisme a pour vocation de plaider en paroles et actes pour les humains et ainsi d'attester cette espérance qui nous est donnée en partage. Les axes de ce plaidoyer sont amplement énoncés dans les 10 thématiques de *l'Adresse du protestantisme aux candidats à l'élection présidentielle et dans la perspective des législatives 2022*. Je ne les reprends pas ici en détail, si ce n'est la thématique « Laïcité et place des religions » qui énonce que « le respect des principes de la République passe par le respect de la liberté de l'exercice public du culte ».

Le principe républicain de la laïcité fait l'objet d'un permanent débat en France. Pour le protestantisme, la loi du 9 décembre 1905 ne saurait être comprise comme un confinement de l'expression religieuse dans la sphère privée, mais bien comme une garantie de la liberté de conscience et de la liberté d'expression religieuse. La spiritualité a sa place dans la République et est à même de lui redonner du souffle. Je m'inscris pleinement dans cette compréhension et cet attachement à ce principe républicain. Comme pasteur relevant d'une Église régie par un droit local, je suis conscient du fait que cet enjeu de la liberté religieuse peut prendre des formes diverses. D'un côté, « la République ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte » (Article 2 de la loi de 1905). D'un autre côté, « la République respecte toutes les croyances » (Constitution de la Vème République). Tout l'enjeu est de trouver des structures permettant de vivre un dialogue respectueux et constructif avec les pouvoirs publics et entre différentes confessions religieuses. Je le fais également avec mon expérience de président de la Conférence des Églises Européennes, dialoguant avec les institutions de l'Union Européenne dans le cadre de l'article 17 du Traité de fonctionnement de l'UE et rencontrant la grande diversité d'organisation du rapport Église-États que connaissent les États membres. Je mesure au quotidien combien dans les sociétés européennes, la question de la place des religions dans l'espace public et celle de la liberté religieuse, – et notamment de son expression puisque c'est là que le bât blesse –, ces questions longtemps considérées comme acquises dans les sociétés démocratiques, font aujourd'hui à nouveau l'objet de débats, voire de contestations.

Pour faire entendre la voix du protestantisme dans la société française, il convient donc conforter cette lecture de la laïcité qui se distingue essentiellement du laïcisme. De même, il importe de soutenir la visibilité et la lisibilité du travail actif des Églises et Union d'Églises, des communautés, œuvres et mouvements d'entraide, tout comme celui des commissions de la Fédération protestante de France.

4. Assurer la place des protestants dans les lieux de dialogue œcuméniques, interreligieux nationaux et internationaux

Les religions sont souvent identifiées comme des vecteurs ou des facteurs de conflictualité. C'est oublier que le 20ème siècle fut rempli de guerres sanglantes menées au nom d'idéologies antireligieuses. Mais il n'en demeure pas moins qu'il est essentiel pour les religions de s'inscrire dans un esprit d'ouverture et de dialogue et de concrétiser cet esprit dans une pratique. C'est à ce prix qu'elles sont porteuses d'un message de paix et de justice. La famille protestante a une vocation particulière au dialogue et à la coopération œcuménique, à cultiver sa tradition du rapport fraternel au judaïsme, et à faciliter généralement le dialogue et la coopération des cultes, tant au niveau national qu'international. L'engagement œcuménique, notamment au Conseil des Églises Chrétiennes en France, tout comme l'engagement interreligieux, notamment à la Conférence des Responsable de Culte en France, s'imposent à l'agenda de la Fédération protestante de France. Je veillerai à perpétuer cette tradition de dialogue en cherchant toujours et encore à réinventer des occasions de reconnaissance et de réconciliation entre chrétiens de toutes confessions, entre fidèle de toute religions, entre croyants et incroyants, afin de porter ensemble un message de paix et de justice.

Remarques conclusives

Les quatre axes que je viens d'expliciter pour énoncer une vision, nécessitent d'être traduits en un plan stratégique énonçant des objectifs opérationnels. Portant le souci d'une gouvernance collégiale et animé du respect des institutions et de leur rythme, c'est avec le Conseil renouvelé lors de l'AG de janvier prochain que je me propose de réaliser ce travail. La passation de relai d'aujourd'hui ne représente pas l'aboutissement du renouvellement engagé. Celui-ci se poursuivra lors de l'AG de janvier 2023 avec le renouvellement du Conseil. C'est avec ce conseil renouvelé qu'ensemble nous élaborerons les axes de travail prioritaires pour le mandat allant jusqu'en 2027. Il s'agira à la fois de décliner une vision en se dotant d'objectifs opérationnels, et ainsi de disposer d'un outil de pilotage qui permettra en temps utile de mesurer le travail accompli.

Considérant que le mandat que je suis prêt à accepter ne concerne pas une quelconque organisation, mais est au service d'institutions ecclésiales, composée d'Églises, d'Unions d'Églises, de communautés, d'œuvres et de mouvements protestants, vous me permettrez de conclure en rappelant que tout ne réside pas dans notre propre œuvre.

« A celui qui peut, par la puissance qui agit en nous,
faire infiniment au-delà de tout ce que nous demandons ou pensons,
à lui la gloire, dans l'Église et en Jésus-Christ,
dans toutes les générations, à tout jamais ! Amen ! » (Éphésiens 3,20-21)

Je vous remercie pour votre attention.